

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Pélissanne (13330)

Réponses de Brice Le Roux, au nom de la liste « Réunir Pélissanne »

— le 10/03/2020 à 00:03 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 40000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande d'allouer entre 10 et 25€ par habitant et par an. Nous proposons dans un premier temps de dédier 4€ par habitant et par an.

"Réunir Pélissanne s'engage à développer le réseau cyclable et à promouvoir l'usage du vélo pour les déplacements. En revanche, nous sommes en désaccord avec le "bilan positif" du mandat municipal actuel comme le montre le résultat des enquêtes de la FUB. Les rares pistes cyclables sont fractionnées et inutilisables à l'exception de la piste Pélissanne <-> La Barben financée par le département. La zone de rencontre n'a pas été réellement appliquée. Rien n'est fait par la mairie pour développer l'usage du vélo. Il n'y a aucune information disponible sur les pistes cyclables." Donc on peut parler d'ADOPTER un plan vélo!

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Il était agréable d'avoir un référent vélo pendant le dernier mandat. Nous proposons de reconduire un interlocuteur privilégié.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En particulier la liaison Pélissanne / Salon, Pélissanne / Lançon

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

OK sur le principe. Cependant la proposition doit s'adapter aux spécificités de Pélissanne où notre priorité est d'irriguer la circulation entre les écoles et vers le coeur du village. Concernant l'agglomération, nous attendons beaucoup de la liaison promise par le Département depuis des années entre La Barben et Salon en passant par Pélissanne.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Les projets ont été proposés, il s'agit maintenant de les faire aboutir en les soutenant la liaison Grans - Salon - Pélissanne, et la liaison sur Lançon de Provence par les berges du canal EDF.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les zones à 30km/h sont appréciées par les piétons et les cyclistes qui se sentent plus en sécurité! Les nuisances sonores sont aussi limitées, ce qui est appréciable pour les riverains :)

Nous repenserons l'organisation des zones 30 pour éviter la fragmentation et faciliter la compréhension (une zone en périphérie du centre jusqu'aux écoles)

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les doubles-sens cyclables sont très appréciés par les cyclistes. Il s'agit de les généraliser de manière à favoriser l'utilisation du vélo en réduisant les distances des trajets .

ATTENTION : Nous proposons de faire un bilan de l'usage des voies à double sens et des risques associés en concertation avec les Pélistannais et les associations. Nous généraliserons l'usage des double-sens en fonction de ce bilan.

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en privilégiant la qualité de l'espace public : piétons, terrasses, espaces verts, vélos.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Poursuivre la création des arceaux au niveau des arrêts de bus et des établissements publics (écoles, collèges, lycées, mairie, poste...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Les traversées de passages piétons sont dangereuses à de nombreux endroits (en particulier devant la collégiale Saint-Laurent) et sur les allées de Craponne.

Action n°16 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous ne savons pas comment ceci est réalisable. Quel est le rôle de la mairie dans les contrôles de conformité? Nous sommes parties prenante pour y réfléchir et inciter fortement la création de parcs à vélos pour toutes nouvelles constructions.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Attention : en fonction de l'état des finances que nous trouverons lors du bilan comptable de juin 2020 (année 2019)

Action n°18 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association APROVEL et cycloclub qui souhaitent mettre en place un atelier de réparation et de redistribution des vélos jetés en déchetterie. Un local de stockage pour 4-5 vélos serait utile :).

Réunir Pélissanne favorisera une approche collaborative et solidaire pour réduire le coût d'achat et d'entretien des vélos. Par exemple en organisant des ateliers d'entretiens collaboratifs en liaison avec les associations comme la vôtre.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

La voie verte le long du canal EDF se prêterait bien à cet apprentissage puisqu'elle serait située à proximité des écoles :)

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°22 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

On ne préfère pas s'engager même si nous sommes sensibles à l'utilisation du vélo-cargo.

Action n°23 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°24 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°25 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture". Un dimanche par mois, proposer une journée sans voiture afin que les citoyens se réapproprient leur ville, ses places, ses parcs, ses commerces.

Nous ne pouvons nous engager sur ce plan, cela se fera en concertation avec les commerçants et les concitoyens.

Action n°26 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Se greffer sur la journée mondiale du vélo qui a lieu le 3 Juin, tous les ans !

Action n°27 : je ne m'engage pas

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous préférons dans un 1er temps favoriser des campagnes de sensibilisation et d'information avec l'aide de la police municipale plutôt que la répression.

Commentaires généraux

Notre liste citoyenne a fait de la Transition Ecologique son ADN, son terreau pour sa politique. Le volet "Transport-Mobilité" aura sa Commission avec un conseiller municipal qui sera chargé spécifiquement d'animer celle-ci. Notre priorité : développer et promouvoir les transports doux comme moyens privilégiés pour circuler dans notre village. Nous souhaitons vivement travailler en partenariat avec votre association et donc vous intégrer dans cette Commission mixte réunissant élus, citoyens et collectifs.